



Règlement

« Les Foulées Familiales »

Organisateurs

«**Les Foulées Familiales**» sont plusieurs courses (relais adultes/enfants) organisées par l'Association des Parents d'Elèves des écoles publiques de Gan, dans l'enceinte du Stade du Mercé (Super U) Gan le **Dimanche 9 Juin 2024.**

Inscriptions

Toutes les inscriptions aux Foulées Familiales se font via le site Pyrénées Chrono. La date limite des inscriptions est fixée au **8 Juin 2024 20h.**

Le montant de l'inscription est de **14€** (pour le binôme : adulte/enfant) + les frais d'inscription.

Tous les enfants participant à la course devront remplir un questionnaire de santé. **Si vous avez répondu oui** à une des question, vous devrez alors nous fournir **obligatoirement un certificat médical** au moment du retrait des dossards.

Les adultes doivent eux fournir un certificat médical.

Les courses seront chronométrées par Pyrénées chrono.

Chaque coureur du duo devra porter un dossard (ceinture porte-dossard fournie par Pyrénées Chrono).

Pas d'inscriptions le jour de la course.

Tout concurrent s'engage à respecter le règlement de la course.

Rétractation

Tout engagement est ferme et ne donnera pas lieu à remboursement en cas de non participation (et cela pour le binôme).

Cependant, il est possible de remettre le dossard à une autre personne de la même catégorie. Dans ce cas, il faudra en informer l'organisateur et présenter une pièce d'identité au moment du retrait des dossards ainsi qu'un certificat médical.

Assurance

Chaque participant doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile. L'organisateur est couvert par une assurance organisateur.



Sécurité

Une équipe de secouristes sera présente sur le site (ambulance, défibrillateur...)
Tout concurrent devra porter assistance à un autre concurrent qui aurait un problème de santé.

Les enfants présent sur le site hors course sont sous la responsabilité des parents

La Course

Aux « Foulées Familiales » il y a :

4 catégories enfants (selon classification Fédération Française d'Athlétisme)

- Eveil athlétisme (enfants nés 2015, 2016 et 2017) Tracé **Bleu - 600m (D+ 0m)**
- Poussins (enfants nés 2013, 2014) Tracé **Vert - 800m (D+ 0m)**
- Benjamins (enfants nés 2011,2012) Tracé **Jaune - 1000m (D+ 0m)**
- Minimes (enfants nés 2009, 2010) Tracé **Rouge - 1100m (D+ 0m)**

1 catégorie adulte tracé **Orange - 3,8km (D+70m)**

Les départs de toutes les courses se feront stade du Mercé à Gan.

Les courses enfants se dérouleront en grande partie sur la plaine des sports et le secteur du bois autour du ruisseau de Trébessot.

La course adulte (boucle) elle s'élancera du Stade du Mercé, passera par la plaine des sports en faisant le tour du complexe sportif, puis empruntera coup sur coup le chemin de Trébessot (env. 100m), le chemin du Mercé (env. 50m) et le chemin du Bois avant d'emprunter la piste et de s'enfoncer dans la forêt communale de Bosdarros. Arrivé en haut du bois, les coureur vont redescendre jusqu'au chemin du Bois puis emprunter le Chemin du Mercé (env. 150m) et entrerons par le parking pour rejoindre la ligne d'arrivée.

Chaque boucle est associée à une couleur et les concurrents devront donc suivre les flèches de leur couleur tout au long de leur boucle (l'enfant portera un bracelet de la couleur de sa course).

La course se déroule ainsi, chaque enfant fait le tour prévu en fonction de son âge, l'adulte fait le tour adulte. Puis lorsque l'adulte a fini son tour, il fait ensuite le tour de l'enfant en sa compagnie jusqu'à la ligne d'arrivée. A noter que l'enfant et l'adulte doivent arriver ensemble.



Horaires des courses :

- **Minimes 8h30** (entrée SAS 8h15)
- **Benjamins 9h30** (entrée SAS 9h15)
- **Poussins 10h30** (entrée SAS 10h15)
- **Eveil athlétisme 11h30** (entrée SAS 11h15)
- **Maynats 12h30**

Chaque enfant recevra une médaille, le premier de chaque catégorie recevra une coupe.

La remise des récompenses se fera à partir de **13h** sur le terrain d'entraînement.

Un tirage au sort (parmi les dossards des participants aux courses) sera également effectué après la remise des récompenses, la présence est obligatoire pour récupérer un Bon d'achat au magasin « Les Foulées Pau Béarn ». Si la personne dont le dossard a été tiré au sort n'est pas présente, elle ne pourra pas réclamer le lot par la suite, un nouveau tirage au sort sera effectué, ainsi de suite...

Course Maynats

Cette course s'adresse aux enfants nés en 2018 et 2019, elle est non chronométrée et gratuite.

Les inscriptions (gratuite) se feront le jour même sur place au stade du Mercé. Tous les enfants participant à la course devront remplir un questionnaire de santé.

Ce sera une course où les enfants feront une petite course d'environ 200m (de la plaine des sports du Mercé jusqu'à l'arche d'arrivée)

Chaque enfant recevra un petit cadeau.

Convivialité

Les concurrents sont informés qu'ils rencontreront sur les différents postes (ravitaillement, animation, retrait des dossards, gestion de l'échauffement collectif, remise des médailles, tirage au sort pour les récompenses, aiguillage sur le parcours) des parents d'élèves qui sont des bénévoles.

Tout concurrent s'engage à les respecter et à être indulgent en cas de problème. L'organisateur vous remercie de votre compréhension.



Au moment de franchir l'arrivée, le duo enfant/adulte devra se donner la main.

Un ravitaillement sera proposé à l'arrivée aux participants (personnes titulaires d'un dossard)

Il y aura également un Bar, un snack salé et un snack sucré!

Sécurité - Secours

Niveau secours :

- Il y aura une ambulance ainsi que 2 ambulanciers de l'entreprise « Ambulance de la vallée » présent sur site.
- Il y aura en haut du parcours adulte (niveau Bosdarros) 1 ou 2 membres de l'APE présent avec une trousse de secours.

Niveau sécurité, il y aura 1 ou 2 membres de l'APE au niveau de la route du Mercé pour assurer la sécurité des coureurs.

Protection de l'environnement

Tout concurrent surpris en train de jeter des déchets en pleine nature sera mis hors course. Merci de respecter le lieu et les organisateurs qui devront nettoyer le site dès la fin de l'événement.

Des containers et des poubelles de tri seront mis en place.

Retrait des Dossards

Le retrait des dossards sera effectué à Gan sous le Pavillon Baltard, le Vendredi 7 Juin 2024 de 17h à 19h et le Samedi 8 Juin 2024 de 10h à 16h.

Droit à l'image

Des photos sont susceptibles d'être prises lors de la course par les organisateurs ou la presse. Tout concurrent renonce à tout droit personnel à l'image et autorise l'organisateur et la presse à utiliser ces photos sur divers supports.



Annulation

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la course en cas :

- Alerte météo (orage, vent violent, pluie, neige...)
- tout autre risque majeur, ou problème sanitaire (épidémie...)

Dans ces cas, la course sera reportée à une date ultérieure.

- Nombre insuffisant de participant déterminé par l'organisateur (dans ce cas les frais d'inscription seront remboursés)

Partenaires

- Immo 64
- Indoor 64
- Intersport
- Magasin « Les Foulées Pau Béarn »